

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Direction Finances et Marchés Publics

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2025**

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Réf :

OBJET : 1.2 Vote du budget primitif de la commune - année 2026

1°) UN BUDGET COMMUNAL EMPREINT D'INCERTITUDES :

Comme il est d'usage ces dernières années, les collectivités et parmi elles, le bloc communal est appelé au chevet des Finances Publiques de l'Etat Français ; les conditions macro-économiques bien que portées par une croissance poussive (0,9% attendu en 2026) n'en demeurent pas moins favorables tant du point de vue de l'inflation (autour de 1%) que du coût de l'énergie (baril brent autour des 60\$).

Au sortir de cette année 2025 qui aura vu une croissance atone (+0,6%), des exportations et donc une balance commerciale en souffrance (-18Md€ au S1 2025) qui ne devrait pas se réduire, et une consommation en berne, la commune devra en 2026 continuer à apporter une série de réponses aux besoins de sa population au travers de son budget tout en étant appelée à contribuer au redressement des finances publiques pour venir au secours de l'Etat. Elle le fera en continuant à investir, à offrir des services de qualité à moindre coût sans augmentation d'impôt, et en totale maîtrise de son endettement.

Ce budget 2026 se veut prudent rapporté à son homologue de 2025 retraité de l'indemnité pour la reconstruction de la crèche Gaston Variot ; certes, les recettes réelles de fonctionnement (RRF) progressent mais que de +0,8% à 47 283K€, inférieur au niveau de l'inflation attendue pour 2026 autour de +1%.

Mais le niveau d'incertitudes avec sa cohorte de dispositifs plus ou moins aboutis au moment d'écrire ces lignes fait que la commune souhaite adopter une approche prudentielle ; c'est ainsi que le produit fiscal associé au foncier bâti, principal vecteur qui porte aujourd'hui la fiscalité communale n'est ré haussé que de +1%, conséquence d'une revalorisation des bases de +1% (17 077K€), sans nouvelle pression fiscale communale, nonobstant par exemple des retours en imposition de bases exonérés.

L'ensemble des impôts indirects est également reflaté de +1% à 1 904K€, ici encore ce sont les sous-jacents qui sont directement ou indirectement impactés de l'inflation sans que la commune n'y ait à mener d'interventions (marché immobilier, fréquentation nuitées hôtellerie, nombre de panneaux publicitaires déployés....).

Enfin parmi les recettes non habituelles inscrites à ce budget figure le remboursement partiel du Dilico 2025 (125K€) - dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales - pour 30% de la somme versée par la commune en 2025 puisque ce reversement n'est pas subordonné à une quelconque conditionnalité. Ce dispositif identifié en 2025 est explicité infra pour sa composante dépense.

Les autres recettes réelles de fonctionnement (RRF) habituelles (attribution de compensation MGP, produits des services, dotations et compensations, autres produits de gestion courante, produits financier et atténuation de charges) sont reconduites, majorés au plus de +1% pour certaines, à l'identique pour d'autres.

L'ensemble des politiques publiques communales déployées en 2025 le seront à nouveau en 2026, ce qui conduit à un chiffrage des dépenses à caractère général (chap011) proche de 2025 (8 409K€, +0%, bp/bp), hors dépense Cnas (+135K€) qui vient majorer la prévision. Pour rappel, le choix du Cnas a été opéré sur l'exercice 2025 à compter de septembre ; pour 2026, le dispositif est déployé dès le 1^{er} janvier 2026.

Les charges de personnel (chap012) devraient progresser en 2026 de +2,1% à 28 800K€ par rapport au ca estimé, les variables explicatives de cette évolution seront celles qui ont déjà prévalu en 2025 à savoir 1/relèvement du taux de CNRACL de +3% comme en 2025 pour le porter cette fois-ci à 34,65%, 2/ effet GVT (garantie-vieillesse-technicité) inhérent aux profils de agents communaux notamment ; les dépenses de gestion courante (chap65) sont également stables à 4 515K€, 0% bp/bp ; à noter que l'effet Cnas se retrouve également ici puisqu'il se substitue pour partie au versement de la subvention au Cos (127K€) ramené à 80K€ ;

S'agissant du chap65, le montant total (associations conventionnées et non conventionnées) reprend le montant du bp2025, à savoir 1 810K€, opérations de coopération décentralisée incluses. Cette enveloppe sera ventilée par le conseil municipal ultérieurement par association, après la tenue des conférences budgétaires.

Enfin, le budget embarque la dotation au théâtre (EPIC) qui pour rappel avait fait l'objet d'une revalorisation de 55 000€ au BP 2025.

La péréquation enfin (chap014) reconduit l'ensemble des systèmes péréquateurs (FNGIR, FPIC, FSRIF) auquel il convient d'ajouter le Dilico (dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales) initié pour rappel en Loi de Finances Initiale 2025 pour la seule année 2025. Mais le législateur à la recherche de nouvelles ressources pour étoffer la CRFP (contribution au redressement des finances publiques) en a décidé autrement puisqu'il a acté sur le principe de le reconduire dès 2026 assorti de caractéristiques différentes qui à ce stade du débat parlementaire ne sont pas stabilisées.

L'inscription globale ressort à 2 042K€ pour 2026 +0,7% bp/bp mais cette inscription pourrait devoir être revue à la hausse durant l'exercice 2026 au vu de ce qui précède.

Les charges financières sont attendues en baisse à 670K€, -16,2% bp/bp compte-tenu d'une reprise du désendettement (*capital emprunt sur 2025 900K€, capital remboursé 2 549K€*) et d'une politique monétaire plus accommodante de la BCE.

Au final, les dépenses réelles de fonctionnement DRF hors péréquation devraient progresser de +2,6% à 42 529K€ ;

C'est donc dans ce contexte toujours aussi complexe et incertain que la commune de Chevilly-Larue a élaboré précocement son budget primitif 2026 qui veut 1/soutenir le tissu associatif, 2/préserver le pouvoir d'achat des chevillais, 3/entretenir nos équipements, supports et outils indispensables à l'offre de services chevillaise.

Ci-joint, les grands agrégats du budget primitif 2026 :

1/ dans sa forme règlementaire M57 :			
(en €)	bp2026		bp2026
TOTAL Dépenses de fonctionnement	47 415 156	TOTAL Recettes de fonctionnement	47 415 156
TOTAL Dépenses d'investissement	10 122 358	TOTAL Recettes d'investissement	10 122 358
TOTAL GENERAL	57 537 514	TOTAL GENERAL	57 537 514
2/ après retraitement de la péréquation			
(en €)	bp2026		bp2026
TOTAL Dépenses de fonctionnement	45 372 951	TOTAL Recettes de fonctionnement	45 372 951
TOTAL Dépenses d'investissement	10 122 358	TOTAL Recettes d'investissement	10 122 358
TOTAL GENERAL	55 495 309	TOTAL GENERAL	55 495 309

Ce budget 2026 prévoit les dépenses d'investissement sur les dossiers majeurs suivants par ordre d'importance décroissante :

- rénovation du gymnase Marcel Paul (2M€),
- entretien du patrimoine et de la voirie, de travaux d'étanchéité de toitures (1.3M€)
- aménagement d'une salle de boxe (0,6M€),
- études pour la rénovation du théâtre (0,4M€),
- adaptation climatique ERP (0,3M€),
- études de reconstruction de la crèche Gaston Variot (0,3M€),
- travaux de mise en accessibilité (0,2M€)
- liaisons douces (0,1M€),
- vidéoprotection notamment sur le secteur Poitou (0,1M€).

soit un total de plus de 5,3 M€ sur les 7 294K€ de dépenses d'équipement inscrites au bp2026.

Dans ce contexte toujours difficile et quelque peu hostile aux collectivités territoriales, la culture de gestion aujourd'hui avérée permet à la commune de délivrer des ressources propres en quantité suffisante, nécessaires au maintien des services en place et à l'accompagnement et au développement de projets futurs inscrits au plan pluriannuel d'investissement, tout en préservant une offre de service de qualité.

Bien que prudent dans sa partie fonctionnement, ce budget 2026 poursuit le fort effort d'investissement entrepris depuis le début de ce mandat qui s'achève, maintenant celui-ci à un niveau respectable (dépenses d'équipement brutes/recettes réelles de fonctionnement (ratio n°8 maquette règlementaire) =15,4%) tout en délivrant les ressources nécessaires pour satisfaire d'abord les projets tenant notamment au sport, à la culture, à la santé et à l'environnement voulus par la commune tout en faisant face aux contraintes toujours présentes. Ces ressources en l'espèce y compris les subventions d'investissement ressortent à 73% si l'on regarde le ratio (ressources propres dont autofinancement prévisionnel) sur l'ensemble des dépenses réelles d'investissement (DRI), y compris le remboursement en capital de la dette.

Autrement dit, le recours à la dette n'est envisagé qu'à hauteur de 27%, soit cohérent avec la stratégie communale qui veut que ce dernier ne dépasse jamais 30% des DRI.

**A noter que les subventions d'investissement fléchées historiquement catégorisées « ressources propres » n'en font plus partie.*

Les dépenses d'équipement brutes s'établissent donc à 7 294K€. Le volet « plan pluriannuel d'investissement » ressort à 5 033K€, épaulé par des opérations d'entretien et de maintenance de 684K€ (patrimoine bâti) et de 413K€ (voirie), des acquisitions foncières pour 366K€ et des études et subventions d'équipement versées pour respectivement 213K€ et 128K€.

Les autres dépenses d'investissement sont le remboursement en capital de la dette pour 2 696K€.

La dette au 1^{er} janvier 2026 s'établit à 24 558K€ - pour rappel, celle-ci ressortait à 25 192K€ au 1^{er} janvier 2025 - et capitalise 9 fois l'épargne brute de l'exercice projeté (2 712K€), appelé aussi autofinancement prévisionnel.

Le taux moyen pondéré de la dette pour 2026 est attendu à 3,07%.

S'agissant de la dette (auprès des établissements bancaires) pour 2026, les durées de vie résiduelle et de vie moyenne sont de 12 ans et 11 mois et 6 ans et 6 mois (*pour rappel, la durée de vie moyenne représente le nombre d'années nécessaire pour rembourser 50% du CRD*).

2°) LES PROJETS EN FONCTIONNEMENT :

Les chapitres (chap) 011 et 65 pour les dépenses, 70, 74 et 75 pour les recettes sont déclinés ci-après au travers des périmètres suivants.

La revue ci-dessous est déclinée en deux parties, services opérationnels puis services supports, dans l'ordre alphabétique, avec la répartition des différents postes de dépenses, et le financement associé.

Il s'agit de l'ensemble des projets proposés par les élus avec l'assistance des services municipaux qui structurent la vie et le coût des services publics locaux.

Les comparatifs N/N-1 sont réalisés sur la base du bp/bp.

Le budget primitif de fonctionnement 2026 (recettes d'ordre incluses) s'établit à 47 415k€ dont 47 283k€ de recettes réelles.

a/ Les services opérationnels :

ACTION SOCIALE (action sociale, logement, retraités, santé, handicap) :

Le budget de fonctionnement 2026 (hors masse salariale) s'établit à 409€ en augmentation de +9,6% (bp/bp).

Le service maintient son soutien en faveur des publics fragilisés (aides à domicile, service intercommunal de soins infirmier, foyer Gabriel Chauvet, maintenance défibrillateurs, cours de langue française, sorties des familles, hospitalisation d'office, contrat local de santé ...), un élargissement du parc des défibrillateurs avec pour conséquence, une augmentation de la maintenance (+91,3% à 6k€), un soutien constant au SAMI (66k€), pour ne citer que les actions aux évolutions significatives.

La contribution au CCAS est portée de 250k€ à 290k€ (+40k€), en ligne avec le bp+bs2025 afin de faire face aux besoins nouveaux. Pour rappel, a été décidé en 2025, une augmentation du budget des aides aux familles avec notamment l'aide au paiement des licences sportives, la mise en place d'un voyage supplémentaire pour les aînés, l'évolution du banquet des aînés afin d'accueillir davantage de personnes et dans de meilleures conditions et enfin un soutien accru aux associations de solidarité.

Les recettes attendues s'élèvent à 477k€, soit une hausse de +0,2% (bp/bp), faible dynamique portée majoritairement au chap74 (+2,45%) par le financement SAMI (+3,54% à 50k€) ainsi qu'une augmentation CAF pour les cours de langue française, la poursuite du financement ARS pour le contrat local de santé (22k€), le chap70 profite d'une faible dynamique à +5,4% (252k€) dû principalement à un reclassement d'inscription en chap70 en lieu et place du chap75 (10K€).

Au chap75 en conséquence, les revenus du patrimoine communal sont fortement orientés à la baisse (-68,8% à 8k€)

CONSERVATOIRE :

- Arts plastiques :

S'affichant à 29K€, +8,35% bp/bp (hors masse salariale), ce budget de fonctionnement regroupe les actions structurantes (exposition en direction de la petite enfance, ateliers d'arts numériques en direction des usagers, des familles et des élèves de la maison des arts plastiques, ateliers de pratiques artistiques (une augmentation significative +81,9% à 4K€) car financée par une subvention QPV, exposition de la rentrée 2026 ; les dépenses de structure indispensables au bon fonctionnement des arts plastiques progressent (30% en structure à 8,8K€, +3% bp/bp).

Le financement ressort à 36K€+6,9%, bp/bp.

- Conservatoire de musique et danse :

Le budget s'élève à 40K€ (identique bp/bp, hors masse salariale). L'activité du service recouvre les musiques actuelles et galas de danse. Les dépenses de structure viennent en appui à hauteur de 18K€ à hauteur de 45% des dépenses envisagées pour 2026.

Le financement est attendu en progression de +1% bp/bp 135K€,

DEMOCRATIE LOCALE :

Le budget alloué ressort à 12k€ (-65,5% bp/bp - hors masse salariale), articulé autour des actions suivantes (activités des comités de quartier, concertations et implications citoyennes, balades citoyennes, permanence des élus, journée internationale de la femme, accueil des nouveaux chevillais, fête communale) ; la baisse du budget provient de la non réinscription de la somme « Chevilly 2040 » réalisée sur 2025.

Un financement est ré inscrit pour 1K€ pour la concertation et l'implication citoyenne.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Avec un montant en augmentation de +1,5% à 127K€, bp/bp – hors masse salariale), le budget reste structuré autour des activités historiques (brocante, marché campagnard, liens commerçants et redynamisation économique, marché forain) ; ce dernier progresse de +6,4% à 72k€ quand le marché campagnard ou l'action autour des liens commerçants et redynamisation économique marquent respectivement le pas à -4,5% à 40K€ et -18,3% à 2K€.

Le financement inscrit (chap70 et 75) s'établit à 105K€, (+25% bp/bp) porté principalement par les locations des commerces du cœur de ville en forte progression (+25,9% à 102K€) ; à cela vient s'ajouter des droits de voirie attendus à l'occasion du marché forain (32K€, +27%).

ENSEIGNEMENT :

Inchangé à 699K€, le budget de l'enseignement (hors masse salariale) propose les classes d'environnement, des activités d'été, les activités périscolaire et extrascolaire, les séjours hiver et été, les fournitures pour la rentrée scolaire sans oublier le volet hygiène des locaux. Les actions se déclinent comme suit :1/la rentrée scolaire 2026 (113K€), 2/les séjours « hiver et été » (48K€), 3/la pérennisation de l'école Frida Kahlo (48K€) avec un ensemble de dépenses (fournitures d'entretien, de petit équipement, habillement et vêtements...), 4/matériel d'accueil d'enfants porteurs de handicap (4K€).

La subvention à la CDE est maintenue à l'identique (106K€).

Les recettes devraient progresser (+0,5% à 1 053K€) - participation des familles (+1% à 515K€, bp/bp) complétées par les participations CAF attendues (538K€, 0% bp/bp).

A noter que le CTG (contrat territorialisé global) est en cours de renouvellement et à ce stade en validation par le conseil d'administration de la CAF avant d'être adopté au conseil municipal du 18 décembre. Son montant est calculé selon celui des prestations reçues et se traduit dans le bonus territoire identifiable à chaque versement.

Un projet autour du service handicap est à l'étude à ce stade.

ETAT CIVIL – ELECTIONS :

Inchangé, ce budget de 10K€ concerne toujours des achats de fournitures, de petit équipement qui constitue le fond nécessaire au bon fonctionnement du service.

Le financement attendu devrait progresser significativement (+25,5% à 39K€ bp/bp) sous l'effet des inscriptions au chapitre 74 (+37,2% à 29K€ bp/bp), s'agissant des dotations pour élections en 2026. Les concessions restent de mise à 10K€.

MEDIATHEQUE :

Le budget 2026 progresse de +0,8% à 131K€ bp/bp – hors masse salariale ; les actions suivies animent le secteur musique et cinéma, le secteur multimédia, les actions culturelles, scientifiques et artistiques, le secteur jeunesse, le secteur adulte, l'émancipation et construction des citoyen.nes, l'inclusion sociale et numérique, la formation éducative et parentalité

Les dépenses de structure viennent en support pour 21K€ inchangé bp/bp (principalement dépenses d'alimentation, fournitures de petit équipement ou encore frais de reliures et autres cotisations).

Des recettes marginales viennent participer au financement pour 6K€, (participation des usagers pour des documents non restitués, 1K€) et un financement CAF pour 5K€ (dispositif QPV).

POLICE – TRANQUILITE PUBLIQUE :

Le budget s'établit à 36K€ bp/bp, (hors masse salariale), ce budget concerne principalement les équipements de protection.

Pour sa composante tranquillité publique, le médiateur des conflits est reconduit (7K€, stable bp/bp).

Des financements sont inscrits pour les équipements de protection et pour la maintenance de ces équipements à hauteur de 6K€.

Il est à noter que sur ce secteur, la principale source d'effort financier concerne la masse salariale.

PETITE ENFANCE :

Le budget dépenses ressort à 131K€ (+2,1%, bp/bp – hors masse salariale). Pour 2026, les efforts sont équivalents à 2025, quel que soit la crèche visée.

A noter que le budget du RAM (33K€ inchangé bp/bp) maintient une enveloppe consacrée à l'aide aux familles pour financer les modes de garde. Il s'agissait jusqu'alors d'une allocation différentielle que les nouveaux modes de financement de la CAF ont rendu caduque. Un travail est en cours pour adapter cette aide au plus près des besoins.

Le financement demeure conséquent à la hauteur des enjeux (-4,5% à 1 828K€) et est provient des participations des familles (315K€, -5,7% bp/bp) et des différentes subventions CAF (1 512K€, -4,3% bp/bp) infléchissant l'évolution compte-tenu de moindres inscriptions (diminution de la PSU suite à une diminution du nombre d'heures facturées).

POLITIQUES PREVENTIVES :

Périmètre en progression (35K€, -1% bp/bp hors masse salariale), il englobe les actions relatives au soutien à la parentalité, les permanences pour les violences conjugales et intrafamiliales, les actions préventives contre les discriminations, les actions préventives en direction des enfants et des jeunes et la ludothèque) issues des périmètres enfance et action sociale et les ateliers CLAS.

Financement attendu pour 32K€ (convention territoriale globale CAF principalement) – budget reconduit à l'identique

RELATIONS INTERNATIONALES :

Le budget 2026 alloué aux relations internationales s'établit à 81K€, -13,3% bp/bp (hors masse salariale) ; toutes les inscriptions sont reconduites à l'identique – Martorell/25K€, Hochdorf/28K€, Dieuk/9K€, Yen Baï/1K€ et Pougne Hérisson/moins de 1K€.

Pour ce qui est des subventions, les inscriptions sont également reconduites à l'identique (18K€), poursuite des actions déjà initiées - projet extra-scolaire (Victoria pour 3k€), travaux de dernière phase pour les sanitaires filles de l'école et protection grillagée (Dieuk pour 15k€), pas d'inscription pour Yen Baï puisque le versement au profit d'une coopération décentralisée avec une nouvelle collectivité ne pourra être envisagé qu'au cours des prochaines années.

Financement attendu pour 6K€.

RESTAURATION :

Après des années de hausse continue il est proposé de rester dans l'enveloppe 2025 (1 347K€), inscription elle-même identique à 2024 - achats de denrées (reconduction identique à 1 047K€) et même choix pour l'ensemble des autres dépenses sur l'année 2026 (prestations et vêtements de travail, jetables et maintenance de hottes). Avec un contexte inflationniste qui reste difficile à maîtriser pour la partie « produits frais », l'engagement de s'inscrire dans des objectifs identiques à 2025, valide la volonté de poursuivre la production de repas de qualité à prix maîtrisé. Cela est possible grâce à un ralentissement global de l'inflation sur ces denrées après des périodes de fortes progressions. Cette stratégie sera à valider lors du renouvellement du marché des denrées alimentaires en septembre 2026.

Financement attendu : +1,4% 699K€ (bp/bp).

SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE :

Le budget 2026 du service s'établit à 165K€, +1,6% bp/bp (hors masse salariale) ; les actions (ateliers cirque et hip hop, réussite jeunesse vie locale des jeunes, actions de prévention net de citoyenneté, animations hors les murs, chantiers jeunes, réussite scolaire fête de diplômés, séjours 11/17, espace 11/17 vacances et péri scolaires ...) constituent toujours le cœur de métier du service, pour un budget global de 152K€.

A ce budget vient se rajouter une inscription de 12K€ +20% pour des aides (permis de conduire, 1^{ère} installation...).

Le financement procuré par le fonctionnement s'établit à 47K€ (+11,4% bp/bp).

SPORTS :

La commune poursuit son effort en direction de la politique sportive avec un objectif chiffré pour 2026 de 152K€ +8,5% bp/bp (hors masse salariale) versus 140K€ pour 2024 déjà en forte progression, avec principalement un doublement des appels à projet (20K€ vs 10K€) ; l'ensemble des actions 2025 sont reconduites, notamment celle estampillée « jeux olympiques » qui pérennise le triathlon sur la commune ; l'entretien des équipements sportifs municipaux constitue toujours une composante importante de la prévision (39k€, +8,3% bp/bp).

Le financement (139K€, +8,9% bp/bp) progresse sous l'effet de l'ouverture de l'école municipale de sports (+10K€) et des inscriptions au triathlon (+3K€). Les entrées piscine restent stables (80K€).

TRANSITION ECOLOGIQUE :

Stable à 64K€ (hors masse salariale), ce budget poursuit l'action déjà en place « Encourager les pratiques de mobilités douces » avec la mise en œuvre de 6 stations vélib dont une partie devait être réalisée à compter de la mi-2025 qui vient compléter des actions déjà en place pour ce périmètre (animation du relais-énergie et environnement, développer les actions d'économie solidaire).

Un financement de 22K€ est prévu (subvention ALCOME)

URBANISME (Aménagement urbain) :

Ce budget pour 2026 poursuit sa progression passant de 104K€ à 181K€ (hors masse salariale) ; la gestion locative porte la dynamique de ce budget – inscriptions majeures : locaux médecins rue du Poitou (16K€), location du site de la CCAS auprès du SAF pour 42K€ et TF pour 63K€ - constitué par ailleurs des actions habituelles (bail emphytéotique parc des sports, charges de copropriété, reprographie travaux graphiques et dépenses liées aux acquisitions foncières). Il convient de préciser que ces nouvelles locations de locaux sont intégralement compensées par des recettes équivalentes puisque la commune joue le rôle de facilitateur et d'intermédiaire.

La contribution au syndicat d'action foncière (SAF) est maintenue (1K€).

Le financement (105K€, +21,2% bp/bp) est notamment procuré par les locations d'immeubles et en particulier pour 2026, par la sous location (39K€) d'une partie du site CCAS, contrepartie de la location visée ci-dessus ou encore celle qui autorise la refacturation des locaux rue du Poitou (20K€) ; d'autres locations (bail emphytéotique 5 rue Jaune, et conventions d'occupation précaire pour le 55 rue du Lieutenant Petit Leroy, pour l'impasse du soleil, pour les antennes relais orange) complètent le dispositif de recettes.

b/ Services supports :

ARCHIVES – DOCUMENTATION :

Budget en forte baisse en 2026 après une forte augmentation en 2025 (37K€, -33,0% bp/bp hors masse salariale), ce budget poursuit les « opérations de récolement » du stock d'archives de la commune, avec des opérations de traitement des archives revues à la baisse (5K€ vs 20K€), le travail engagé sur 2025 ayant bien avancé ; les actions habituellement menées précédemment et notamment les dépenses d'abonnement de périodiques sont reconduites (25K€, stable). Pour rappel, cette documentation concerne les élus et l'administration.

COMMUNICATION :

Le budget 2026 s'établit à 355K€ (+0% bp/bp hors masse salariale) ; la direction de la communication accompagne chaque service opérationnel dans la mise en œuvre de ses actions et pilote plus directement des actions comme le journal municipal.

Les prévisions de la régie publicitaire devraient rester inchangées procurant 28K€ de financement ;

DST :

Budget composite agrégeant le patrimoine bâti, la logistique, les espaces verts et la voirie, ce budget 2026 ressort à 3 248K€ (-1,2% bp/bp) ; les fluides, « driver » principal de la dynamique des dépenses pour la composante patrimoine bâti se stabilisent alors que le patrimoine continue à s'étendre (1 723K€, 0,6% bp/bp), Les dépenses dédiées aux activités de maintenance et de conservation (contrats d'entretien et de maintenance (356K€, -11,3% bp/bp) restent maîtrisées dans un contexte d'accroissement du patrimoine communal alors que les demandes de contrôles réglementaires progressent significativement (72K€, +12,1% bp/bp)).

Les budgets « Espaces verts, voirie et voirie propreté » se stabilisent (+0,8% à 559K€, portés par la dynamique des espaces verts principalement – plus d'espaces verts à entretenir - (222K€, +5,9% bp/bp) alors que celle de la voirie (301K€, -1,5% bp/bp) restent contenues.

La composante logistique enfin est revue à la baisse avec un budget de 480K€ (-1,1%, bp/bp) dans laquelle on retrouve le magasin, le garage ou encore les achats (de petit équipement et mobilier).

Les recettes progressent (+1% à 39K€, bp/bp) – 3 composantes 1/refacturation des fluides de la ressource (18K€), 2/locations des jardins familiaux (11K€), 3/certificats d'économie d'énergie (10K€).

FINANCES :

Le budget de la direction des finances qui chapeaute également la cellule « marchés publics » s'établit à 124K€, -42,4% ; les dépenses transversales non affectées que sont les frais de mission, les cotisations diverses, la fiscalité du patrimoine communal... émargent sur ce budget ; en revanche, les dépenses d'affranchissement sont transférées à la DSI (91K€, cf infra) Pour rappel, les frais de télécommunication ont aussi été transférés par le passé sur le périmètre de la DSI. ; le budget de la cellule marchés enfin ressort à 19K€, reste inchangé et participe des 124K€.

S'agissant de autres dépenses de gestion courante, qui concernent principalement les subventions de fonctionnement aux associations et au Théâtre (Epic), les prévisions ressortent respectivement à 1 792K€ pour les premières (non compris celles concernant les relations internationales), à 1 399K€ pour les secondes, auxquelles il faut rajouter le contingent incendie (461K€) et le FCCT (216K€) soit un total de 3 870K€.

Pour rappel, les subventions au CCAS (290k€) et à la CDE (106k€) émargent sur les périmètres de l'action sociale et de l'enseignement-enfance, les subventions pour les opérations de co opération décentralisées (18K€, inchangé) sur le périmètre des relations internationales.

Côté recettes, les impôts et taxes ressortent à 18 981K€ 1% bp/bp pour ce périmètre finances (ie fiscalité directe et indirecte auxquels se rajoutent les droits de voirie et la TLPE affectés respectivement sur les périmètres DST/Voirie et URB).

L'attribution de compensation de la MGP devenue « historique » depuis 2016 constitue l'autre pilier majeur du poste « impôts et taxes » avec un montant inchangé à 20 085K€. Les 3 catégories d'impôts et taxes susvisées (ie. fiscalité directe, fiscalité indirecte (panier de taxes) et attribution de compensation MGP) représentent respectivement 36,1%, 4,0% et 42,5% des RRF ; cette structure de flux reste particulièrement stable sur le temps long.

La péréquation horizontale historique (FNFIR, FPIC et FSRIF) auquel on peut rajouter durablement le DILICO est pour l'instant inscrite pour 2 042K€, soit à ce stade une ponction de 12% des impôts ménages.

Côté dotations et compensations de l'Etat (3 950K€ soit 8,4% des RRF en structure), les projections attendues font état d'une progression de +4,2% (bp/bp) ; à noter que 3,3% sont dus à l'adjonction du remboursement partiel du DILICO (125K€).

La DSU (237K€) reste inchangée par mesure de précaution et une évolution des diverses compensations (dont la principale concerne le foncier bâti industriel) inchangé à 1 105K€ traduisent la prudence dans les prévisions 2026.

Le bouclage du financement du fonctionnement est procuré majoritairement par 1/les produits des services (3 353K€ - incluant participation des familles, refacturations diverses (dont mises à disposition) et redevances d'occupation du domaine public), soit 7,1% des RRF en structure) ; par 2/les autres produits de gestion, les atténuations de charges, les produits financiers et la reprise de provision pour risques qui délivrent au total 2% des RRF (915K€).

INFORMATIQUE :

En forte croissance puisque vu supra, la DSI reprend la dépense « affranchissement », le budget 2026 ressort à 476K€, 28,6% bp/bp marquant ainsi la poursuite de l'effort de la commune en direction des systèmes d'information (+3,9% à 385K€, bp/bp hors masse salariale, non compris la reprise de l'affranchissement (91K€)) ; la maintenance des logiciels métiers (127K€) reste la composante majeure (+11,1%, bp/bp) compte-tenu d'une analyse fine des besoins de certains métiers menée par le directeur ; le 2 autres postes majeurs (maintenance téléphonique et location copieurs) restent en ligne avec les prévisions de l'année passée (respectivement -1% bp/bp à 90K€ et -1% bp/bp à 87K€)

PERSONNEL :

Les dépenses de fonctionnement (chap011) de la direction des ressources humaines s'inscrivent en forte progression de +42%, 301k€, bp/bp hors masse salariale. C'est l'adhésion au CNAS à partir du 1^{er} janvier 2026 pour 135K€ qui explique la forte évolution. S'agissant de autres dépenses, il s'agit de dépenses récurrentes, comprenant notamment la formation, les vêtements de travail, les frais d'annonce pour le recrutement, les frais de déplacement incluant le transport et les congés bonifiés, les indemnités des régisseurs, la campagne de vaccination contre la grippe, une prise en charge pour les risques psychosociaux, la maintenance de l'outil d'archivage, les cotisations diverses et la documentation. L'ensemble de ces dépenses est reconduit à l'identique stricto sensu.

RELATIONS PUBLIQUES :

Autre service support, le budget de fonctionnement des relations publiques ressort à 440K€, hors masse salariale.

Le financement est principalement assuré par la location de salles avec un objectif de 59K€, +7,3% bp/bp validant la stratégie communale en matière de tarification plus accommodante favorisant un plus grand nombre de locations.

SERVICE JURIDIQUE :

Le budget s'établit à 68K€, reconduit à l'identique. Il est principalement utilisé pour des prestations d'assistance juridique.

3°) LES PROJETS EN INVESTISSEMENT :

Le budget primitif d'investissement 2026 s'établit à 10 122K€ (dont 9 990K€ de dépenses réelles d'investissement et parmi ces DRI, 7 294K€ de dépenses d'équipement).

a/ Dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement ressortent à 7 294K€ (-38,7% bp/bp) et se déclinent comme suit :

- 1/ études et logiciels : 213K€ - (*chapitre 20 M57*)
- 2/ subventions d'équipement versées : 128K€ - (*chapitre 204 M57*)
- 3/ acquisition de mobilier et matériel : 457K€ - (*chapitre 21 M57*)
- 4/ acquisitions foncières : 366K€ - (*chapitre 21 M57*)
- 5/ travaux sur opérations pluriannuelles : 5 033K€ - (*chapitre 21 et chapitre 23 M57*)
- 6/ travaux sur opérations intra-annuelles : 684K€ (travaux d'entretien et de maintenance du patrimoine) - (*chapitre 21 M57*)
- 7/ travaux d'entretien et de maintenance de la voirie : 414K€ - (*chapitre 21 M57*)

b/ Dépenses financières :

Il est prévu de rembourser en capital, 2 696K€-conformément aux tableaux d'amortissement des emprunts en portefeuille ;

c/ Recettes d'équipement et recettes financières :

- 1/ autofinancement prévisionnel dégagé : 2 680K€
- 2/ autres ressources propres : 1 935K€ (dont FCTVA et taxe d'aménagement pour 1 605K€), amendes de police pour 330K€).
- 3/ subventions d'investissement : 1 050K€
- 4/ produits des cessions d'immobilisation : 1 613K€
- 5/ emprunt pour solde : 2 680K€

L'équilibre réel sur l'exercice 2026 se vérifie à partir de la relation suivante :

- ➔ .ressources propres* – *cessions d'actifs inclus* (6 260K€) > remboursement en capital (2 696K€)
- ➔ ressources propres* – *hors cession d'actifs* (4 647K€) > remboursement en capital (2 696K€)

**A noter que les subventions d'investissement fléchées historiquement catégorisées « ressources propres » n'en font plus partie.*

Vu,
Le Directeur général des services.